



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/1
1^{er} juillet 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques

Quatorzième session
Genève, 16 et 17 septembre 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA QUATORZIÈME SESSION¹
qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève
les 16 et 17 septembre 2008

Les séances informelles débuteront le lundi 15 septembre

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Aperçu des priorités des parties intéressées.
3. Utilisations de la série de recommandations et normes du CEFACT-ONU.
4. Rapport sur les activités menées par le Forum du CEFACT-ONU depuis la treizième session plénière.

¹ Les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir un formulaire d'inscription, téléchargeable à partir du site: <http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>, et de le renvoyer au secrétariat par courrier électronique (sheila.droze@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les participants sont priés de se présenter, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au portail de Pregny pour se faire délivrer une plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 32 54). Les documents pour la réunion et les renseignements à l'intention des visiteurs sont disponibles sur le site mentionné plus haut.

5. Faits nouveaux attribuables aux groupes d'experts: résultats attendus et priorités.
6. Rapports des rapporteurs.
7. Questions découlant d'autres réunions.
8. Aller de l'avant.
9. Questions d'organisation.
10. Élection du Bureau.
11. Adoption des décisions de la quatorzième session plénière.

II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Ouverture

1. Le secrétariat a établi l'ordre du jour provisoire et le calendrier des travaux de la quatorzième session du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques de l'ONU (CEFACT-ONU), en consultation avec le Président et le Bureau, sur la base des décisions et du programme de travail que le Centre a adoptés lors de sa treizième session. Des consultations informelles organisées entre les délégations des capitales de pays partenaires, missions diplomatiques sises à Genève et responsables du CEFACT-ONU auront lieu le lundi 15 septembre à 15 h 30. Le mardi 16 septembre à 10 heures, la réunion débutera par un aperçu général et introductif du CEFACT-ONU suivi d'un examen de tout problème mis en évidence lors des consultations tenues le lundi 15. L'interprétation sera assurée durant ces deux séances informelles. La partie formelle de la session débutera le mardi à 14 h 30. Le Centre approuvera les décisions de la quatorzième session, dans l'après-midi du mercredi 17 septembre, après l'examen du programme de travail et l'élection du Bureau.

2. La session sera ouverte par le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE).

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/1.

3. Conformément au Règlement intérieur de la CEE, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2: Aperçu des priorités des parties intéressées

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/3, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/4.

4. Le Bureau examinera les priorités des parties intéressées, comme suite aux discussions sur ce sujet important qui ont eu lieu lors des douzième et treizième sessions plénières en 2006 et 2007. Les délégations auront l'occasion de passer en revue leurs points de vue actuels et d'en discuter.

Point 3: Utilisations de la série de recommandations et normes du CEFACT-ONU

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/31, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/32, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/33, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/34.

5. Les orateurs invités expliqueront l'intérêt que présente, selon eux, la série de recommandations et normes du CEFACT-ONU pour leurs pays, leurs secteurs et leurs activités de normalisation.

Point 4: Rapport sur les activités menées par le Forum du CEFACT-ONU depuis la treizième session plénière

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/9, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/24, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/35.

6. Le Président du Groupe de gestion du Forum (FMG) rendra compte des activités menées par le Forum depuis la dernière session plénière.

Point 5: Faits nouveaux attribuables aux groupes d'experts: résultats attendus et priorités

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/5, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/6, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/7, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/8, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/28, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/29, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/30.

7. Les présidents des groupes permanents relevant du Groupe de gestion du Forum du CEFACT-ONU rendront compte des résultats attendus des travaux et des priorités. La Plénière sera saisie de recommandations révisées ou nouvelles, pour approbation.

Point 6: Rapports des rapporteurs

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/22, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/23, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/38.

8. Les rapporteurs pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique exposeront leurs activités depuis la dernière session de la Plénière. Les rapports accorderont une large place aux organismes régionaux de normalisation, aux problèmes régionaux que soulèvent actuellement les normes dans les domaines de la facilitation du commerce et des transactions électroniques, ainsi qu'aux principales activités menées dans les régions Afrique et Asie-Pacifique et à la coopération dans le cadre du Conseil de l'Asie et du Pacifique pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (AFACT). La désignation d'un rapporteur pour l'Amérique latine et pour les Caraïbes sera également débattue.

Point 7: Questions découlant d'autres réunions

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/20, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/25.

9. La Directrice de la Division du commerce et du bois, ainsi que le Bureau, rendront compte des questions découlant de réunions du Bureau du Comité du commerce et du Comité exécutif. Les délégations auront l'occasion de passer en revue et de discuter d'autres sujets importants tels

que la gouvernance, les ressources et la sensibilisation des pays les moins avancés aux activités du CEFACT-ONU.

Point 8: Aller de l'avant

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/2, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/16, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/39, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/40.

10. Le Bureau présentera le programme de travail proposé pour la période 2010-2011; et l'initiative intitulée «Transactions électroniques, administrations et échanges commerciaux (eBGT)». Les délégations examineront, discuteront et approuveront la voie à suivre.

Point 9: Questions d'organisation

Documentation: ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/10, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/17, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/18, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/19, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/21, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/26, ECE/TRADE/C/CEFACT/2008/36.

11. La Directrice de la Division du commerce et du bois rendra compte des activités menées par l'Équipe spéciale sur les droits de propriété intellectuelle. La Plénière aura l'occasion d'examiner les recommandations de l'équipe spéciale et de lui donner des indications pour aller de l'avant. Le rapport de l'Équipe spéciale est disponible sur le site <http://www.unece.org/cefact>. La Directrice rendra également compte des questions liées aux ressources du secrétariat. Le secrétariat fera part de ses entretiens avec le Comité des transports intérieurs sur le renforcement des activités de la CEE dans les domaines du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce. Le Bureau fera état de toute autre question d'ordre informatif.

Point 10: Élection du Bureau

12. La Plénière élira jusqu'à cinq vice-présidents pour la période 2008-2010. La question de l'élection du Président pour la période 2009-2011 sera inscrite à l'ordre du jour de la quinzième session de la Plénière qui aura lieu en 2009.

Point 11: Adoption des décisions de la quatorzième session plénière

13. Les délégations approuveront les décisions prises lors de la quatorzième session plénière. Le secrétariat établira un projet de rapport de la Plénière qui sera approuvé pendant l'intersession par les chefs de délégation. La Plénière décidera des dates de la quinzième session plénière.

III. CALENDRIER PROVISOIRE DES TRAVAUX

Date	Point de l'ordre du jour	Présentation
Lundi 15 septembre		
15 h 30-18 h 00	Consultations informelles organisées entre les délégations, les missions et les dirigeants du CEFACT-ONU (aux services d'interprétation)	Bureau et responsables du CEFACT-ONU
Mardi 16 septembre		
10 h 00–12 h 00	Suite des consultations informelles suivies d'un aperçu général et introductif du CEFACT-ONU et d'un examen des résultats des consultations (avec services d'interprétation)	Bureau et responsables du CEFACT-ONU
14 h 30-17 h 30	Ouverture	Secrétaire exécutif
	1. Adoption de l'ordre du jour	Président
	2. Aperçu des priorités des parties intéressées	Bureau
	3. Utilisations de la série de recommandations et normes du CEFACT-ONU	Bureau
	4. Rapport sur les activités menées par le Forum du CEFACT-ONU depuis la treizième session plénière	Groupe de gestion du Forum: Président du groupe
Mercredi 17 septembre		
10 h 00-13 h 00	5. Faits nouveaux attribuables aux groupes d'experts: résultats attendus et priorités	Présidents des groupes permanents
	6. Rapports des rapporteurs	Rapporteurs
	7. Questions découlant d'autres réunions	Directrice de la Division du commerce et du bois et Président
	8. Aller de l'avant	Bureau
15 h 00-18 h 00	Aller de l'avant (<i>suite</i>)	Bureau
	9. Questions d'organisation	Bureau
	10. Élection du Bureau	Directrice de la Division du commerce et du bois
	11. Adoption des décisions de la quatorzième Plénière du CEFACT-ONU	Président
